



**COLLÈGE
NATIONAL
D'AUDIOPROTHÈSE**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 13 juin 2024



MATTHIEU DEL RIO RÉÉLU À LA PRÉSIDENTICE DU COLLÈGE NATIONAL D'AUDIOPROTHÈSE

Réuni en Assemblée générale le lundi 10 juin, le Collège National d'Audioprothèse (CNA) a procédé à la réélection de Matthieu Del Rio à la tête de la société savante. Sixième Président du CNA, Matthieu Del Rio est ainsi reconduit dans ses fonctions pour un mandat de trois ans. Fort d'une visibilité accrue donnée au Collège, tant dans le monde de l'audiologie qu'auprès des pouvoirs publics, il aura à cœur de pérenniser son action en faveur de la qualité et de l'accès aux soins pour le bénéfice final des patients.

“Je tiens à remercier chaleureusement les membres du Collège National d'Audioprothèse pour leur confiance renouvelée. Le CNA est un outil extraordinaire pour le rayonnement de la recherche, de l'enseignement initial et continu, et du partage des connaissances en audiologie ! L'EPU en est un formidable exemple et son succès allant crescendo le confirme. Il en va de même des Cahiers de l'Audition dont la diffusion ne cesse d'augmenter”, a déclaré Matthieu Del Rio. “Nous allons poursuivre nos efforts afin de pousser les idées qui nous animent depuis longtemps. Je pense notamment à la création d'une institution ordinaire chargée de rassembler et de fédérer les audioprothésistes, tout en garantissant la qualité de nos relations avec les patients.”

Grand chantier qu'il reste à mener, Matthieu Del Rio mettra toute son énergie afin de finaliser la réingénierie de la profession. Cela, en partenariat avec le Conseil des Centres de Formation des Universités Françaises en Audioprothèse (CCFUA) et la Fédération Nationale des Etudiants en Audioprothèse (FNEA), entre autres. Ce dossier est désormais porté au plus haut niveau institutionnel et les nombreux échanges portent à l'optimisme. “Il nous faut adapter le cursus aux évolutions et connaissances technologiques et scientifiques, harmoniser les différentes formations, intégrer le LMD avec la reconnaissance du Diplôme d'État au grade de licence, mutualiser avec d'autres spécialités, etc. Cette réingénierie permettra également de faire entrer les étudiants en audioprothèse dans le système européen de transfert et d'accumulation de crédits ECTS. Cela répondra aux besoins d'harmonisation des diplômes au niveau européen et à la libre circulation des étudiants dans le cadre du programme Erasmus. La réingénierie sera aussi l'occasion de reconsidérer les modalités de mesures compensatoires pour les autorisations d'exercice des étudiants issus des cursus étrangers. Qui plus est, ce travail de refondation ouvre d'autres pistes de réflexion sur le mode de fonctionnement du métier d'audioprothésiste.”, a-t-il expliqué.

Le CNA a vocation à défendre le rôle de l'audioprothésiste en tant que professionnel de santé à part entière. “Notre mission au sein du Collège est de veiller à la qualité technique, scientifique, pédagogique et déontologique de l'exercice de la profession d'audioprothésiste. Vous pouvez compter sur notre engagement pour mener à bien ces missions.”, a-t-il conclu.

LE COLLÈGE NATIONAL D'AUDIOPROTHÈSE

Le Collège National d'Audioprothèse est une organisation associative de loi 1901 créée en 1977. Société savante depuis presque 50 ans, le CNA a pour vocation d'assurer la visibilité de la profession et la défense des intérêts déontologiques et moraux du métier d'audioprothésiste. Cette association de membres élus sur concours a ainsi pour but de :

- Regrouper les audioprothésistes ayant participé, participants ou aptes à participer à l'enseignement préparatoire au Diplôme d'État d'Audioprothésiste, permettant ainsi aux directeurs des enseignements de disposer d'un corps professoral compétent dans le domaine de l'audiologie prothétique.
- Étudier les programmes d'enseignement et les modalités d'exercice de la profession.
- Promouvoir et récompenser la recherche en audiologie prothétique.
- Faciliter l'acquisition et le développement de la culture scientifique fondamentale et appliquée dans le domaine de l'audioprothèse.
- Organiser et animer la formation professionnelle post-universitaire.
- Veiller à la qualité technique, scientifique, pédagogique et déontologique de l'exercice de la profession d'audioprothésiste et assurer la représentation et la défense des intérêts déontologiques et moraux de la profession d'audioprothésiste.

Le Collège National d'Audioprothèse c'est aussi ...
38 membres actifs impliqués dans l'enseignement
28 Enseignements Post-Universitaires en audioprothèse
+ de 800 inscrits à l'Université Virtuelle du Collège

Composition du bureau du Collège National d'Audioprothèse

1er vice-président : David Colin
2ème vice-présidente : Charlotte Balet
Secrétaire général : Morgan Potier
Secrétaire générale adjointe : Céline Guemas
Trésorier : Thomas Roy
Trésorier adjoint : Nicolas Wallaert

Suivez toutes nos actualités
sur nos réseaux sociaux



@Collège National
d'Audioprothèse



@cnaudioprothese



@Collège National
d'Audioprothèse



COLLÈGE
NATIONAL
D'AUDIOPROTHÈSE

Contact Presse

Manon Palou
Secrétariat du Collège National d'Audioprothèse
04 67 10 92 23 - secretariat-cna@ant-congres.com